

HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1 B1V B2 B2V RECYCLAGE

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

La démarche de recyclage est conforme à la publication NFS 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

L'objectif du recyclage est d'entretenir et de compléter les savoirs et savoir-faire. Il s'agit de :

- Rappeler les points fondamentaux relatifs à la sécurité électrique.
- Mettre à jour les connaissances des personnes habilitées.
- Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

CONTENU

- Analyse des accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
- Pratiques professionnelles.
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, brûlure. Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération.
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

PUBLICS

Salarié
Travailleur indépendant

PRE-REQUIS

Formation initiale B1 B1V B2 B2V en cours de validité. Formation initiale BS en cours de validité.

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien et test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

VALIDATION

Autre certification

SERVICES VALIDEURS

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

273 €

Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.



DURÉE INDICATIVE

10,5 heures

(durée ajustable selon votre situation : nous consulter).

DATES DE SESSIONS

Entrées-sorties permanentes

LIEUX DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme
50 av. Jean Jaurès
07100 ANNONAY

Centre de sécurité
La Plaine P5
07350 CRUAS

305 Rue de Cocause
26150 DIE

24 av. des Catalins
26200 MONTÉLIMAR

Maison de L'Emploi et de la Formation
2 Bd Frédéric Mistral
26700 PIERRELATTE

9 Rte d'Antraigues
07600 VALS-LES-BAINS

CONTACT

04 75 82 37 90

contact@greta-ardechedrome.fr

INDICATEURS 2023

Taux de satisfaction
100% de satisfaction

MAJ le 09/04/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAc - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS